



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 6 mars 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.175

Des impôts paroissiaux sur une base volontaire pour les personnes morales

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme postulat.

Berne, le 6 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général